



## OFFRE D'EMPLOI - ÉTUDIANT

### ANIMATEUR(-TRICE)-CHEF(FE) – CAMPS DE JOUR – JOURNALIER

**La Ville de Carignan**, située à moins de trente (30) kilomètres de Montréal, avec une population de 12 529 résidents, Carignan propose un cadre de vie exceptionnel. Soucieuse de se développer de manière durable et authentique, elle mise sur la qualité de ses services et de son milieu de vie pour répondre aux besoins des citoyens d'aujourd'hui et de demain.

#### MANDAT

Sous l'autorité de la ou du supérieur(e) immédiat(e), la personne titulaire de ce poste sera responsable de la coordination, de l'encadrement et du soutien au personnel d'animation et assistera la ou le responsable des camps de jours dans les tâches quotidiennes.

#### PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Aider la ou le responsable lors des inscriptions des camps de jour;
- Participer à la formation du personnel;
- Respecter et faire respecter le code d'éthique de l'animateur(-trice);
- Préparer les horaires hebdomadaires des animateur(-trice)s;
- Assurer un suivi quotidien avec la ou le responsable;
- Assister au travail des animateur(-trice)s, gérer les conflits et intervenir en cas de besoin;
- Gérer les crises ponctuelles des enfants;
- S'assurer que les documents des animateur(-trice)s soient remis et complétés correctement;
- Participer à l'évaluation des animateur(-trice)s;
- Assurer une présence à toutes les activités à l'extérieur des camps de jour;
- Agir à titre de personne-ressource pour les parents lorsque la ou le responsable n'est pas sur place;

#### EXIGENCES ET COMPÉTENCES

- Avoir complété un secondaire 5 (DES);
- Être disponible quelques heures en mars et avril (heures à déterminer);
- Être disponible pour la préparation des camps pendant 2 semaines de 35 heures (mai et/ou juin);
- Posséder au moins une saison d'expérience aux camps de jour de Carignan (un atout).

#### RÉMUNÉRATION

La rémunération et les conditions de travail sont déterminées par la politique régissant les conditions de travail du personnel, classe D-141-160, tel que prévu à la convention collective en vigueur. Le taux horaire est de 21,10 \$ / h (taux 2025) et l'horaire de travail est de 40 h / semaine du 15 juin au 21 août 2026.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 6 février 2026 à l'adresse suivante :

Ressources humaines

Ville de Carignan

2379, chemin de Chambly, bur. 210

Carignan (Québec) J3L 4N4

Courriel : [rh@carignan.quebec](mailto:rh@carignan.quebec)

*Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.*